



## Circulaire 7415

du 06/01/2020

Notification des mises en disponibilité par défaut d'emploi, des pertes partielles de charge et des réaffectations du personnel non chargé de cours de l'enseignement libre subventionné de promotion sociale – Déclaration des emplois vacants (SEC LC/LNC)

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : n° 6985 du 11/02/2019

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 01/01/2020
Documents à renvoyer	oui, pour le 20/01/2020

Information succincte
-----------------------

Mots-clés	Mise en disponibilité - Réaffectation - Emplois vacants - Personnel non chargé de cours
-----------	---

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Ens. libre subventionné</b> Libre confessionnel Libre non confessionnel	Promotion sociale secondaire Promotion sociale supérieur

### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les organisations syndicales

### Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale
--

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
HOBE Stéphanie	AGE – DGPE – SGAT – DTFGE – SGE	02/413.20.63 ccsecondaire.libre@cfwb.be
GAUSSIN Christelle	AGE – DGPE – SGAT – DTFGE – SGE	02/451.64.85 ccsecondaire.libre@cfwb.be
GOUIGAH, Sabrina	AGE – DGPE – SGAT – DTFGE – SGE	02/413.25.83 cellulege@cfwb.be

Les circulaires n°7311 et n°7312 parues le 18/09/2019 ont expliqué, notamment, les modalités de communication aux Commissions zonales de gestion des emplois :

- des mises en disponibilité par défaut d'emploi ;
- des pertes partielles de charge ;
- des réaffectations ;
- des emplois vacants pour les membres du personnel chargés de cours.

En ce qui concerne le personnel non chargé de cours de l'enseignement subventionné libre de promotion sociale, l'article 5, §4 de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 1995 *réglementant la mise en disponibilité par défaut d'emploi, la réaffectation et l'octroi d'une subvention-traitement d'attente dans l'enseignement de promotion sociale libre subventionné* précise que « les membres du personnel non chargés de cours sont mis en disponibilité ou déclarés en perte partielle de charge au 1er janvier ».

Par la présente, je vous invite donc à transmettre à la Commission zonale de gestion des emplois compétente pour votre établissement, le relevé des membres de votre personnel non chargés de cours mis en disponibilité par défaut d'emploi, en perte partielle de charge à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, réaffectés ou non par vos soins, ainsi que la liste des emplois vacants pour les fonctions concernées.

Pour se faire, il convient d'utiliser, selon le niveau et le type d'enseignement, les modèles de fichiers informatiques annexés aux circulaires n°7311 et n°7312 précitées.

L'ensemble des données doit être transmis pour **le 20 janvier 2020 au plus tard** à la Commission zonale de gestion des emplois compétente dont les coordonnées sont reprises ci-dessous :

#### Enseignement secondaire libre non confessionnel

##### ➔ *COMMISSION ZONALE*

**Présidente**  
Sabrina GOUIGAH

**Secrétaire**  
Stéphanie HOBE  
Boulevard Léopold II, 44  
Bureau 1 E 136  
1080 Bruxelles  
02/413.20.63  
[czsecondaire.lnc@cfwb.be](mailto:czsecondaire.lnc@cfwb.be)

##### ➔ *COMMISSION CENTRALE*

**Président**  
Arnaud CAMES

**Secrétaire**  
Stéphanie HOBE  
Boulevard Léopold II, 44  
Bureau 1 E 136  
1080 Bruxelles  
02/413.20.63  
[ccsecondaire.libre@cfwb.be](mailto:ccsecondaire.libre@cfwb.be)

Enseignement secondaire libre confessionnel

➔ *COMMISSION ZONALE – ZONE 1- BRUXELLES- CAPITALE*

**Présidente**

Yolande PIERRARD  
02/413.23.26

**Secrétaire**

Daniele RAPAGNANI  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES  
02/413.36.76  
Fax 02/413.29.94  
[cz1secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz1secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 2- BRABANT WALLON*

**Présidente**

Gaëtane DE LA BOURDONNAYE  
067/64.47.16

**Secrétaire**

Ludivine MATOT  
Rue E. Vandervelde 3  
1400 NIVELLES  
067/64.47.21  
Fax 067/64.47.39  
[cz2secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz2secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 3- HUY-WAREMME*

**Présidente**

Viviane LAMBERTS  
04/364.13.26

**Secrétaire**

Marie COLOMBEROTTO  
Rue d'Ougrée, 65  
4031 ANGLEUR  
04/364.13.23.  
Fax 04/364 13 02  
[cz345secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz345secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 4 -  
LIEGE*

**Présidente**

Viviane LAMBERTS  
04/364.13.26

**Secrétaire**

Marie COLOMBEROTTO  
Rue d'Ougrée, 65  
4031 ANGLEUR  
04/364.13.23.  
fax 04/364 13 02  
[cz345secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz345secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 5 -  
VERVIERS*

**Présidente**

Viviane LAMBERTS  
04/364.13.26

**Secrétaire**

Marie COLOMBEROTTO  
Rue d'Ougrée, 65  
4031 ANGLEUR  
04/364.13.23.  
fax 04/364 13 02  
[cz345secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz345secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 6 - NAMUR*

**Présidente**

Anne-Françoise GANY  
081/82.49.26

**Secrétaire**

Catherine STASSIN  
Avenue Gouverneur Bovesse, 41  
5100 JAMBES  
081/82.49.38  
Fax 081/30 94 12  
[catherine.stassin@cfwb.be](mailto:catherine.stassin@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 7 - LUXEMBOURG*

**Présidente**

Anne-Françoise GANY  
081/82.49.26

**Secrétaire**

Catherine STASSIN  
Avenue Gouverneur Bovesse, 41  
5100 JAMBES  
081/82.49.38  
Fax 081/30 94 12  
[catherine.stassin@cfwb.be](mailto:catherine.stassin@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 8 - WALLONIE PICARDE*

**Présidente**

Kathleen WAUCQUEZ  
065/55 56 81

**Secrétaire**

Sandrine LOORE  
Rue du Chemin de Fer, 433  
7000 MONS  
065/55 56 81  
Fax 065/33 96 98  
[cz8secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz8secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 9 - HAINAUT CENTRE*

**Présidente**

Kathleen WAUCQUEZ

**Secrétaire**

Sandrine LOORE  
Rue du Chemin de Fer, 433  
7000 MONS  
065/55 56 81  
fax 065/33 96 98  
[cz9secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz9secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 10 - HAINAUT SUD*

**Présidente**

Kathleen WAUCQUEZ

**Secrétaire**

Sandrine LOORE  
Rue du Chemin de Fer, 433  
7000 MONS  
065/55 56 81  
Fax 065/33 96 98  
[cz10secondaire.libre@cfwb.be](mailto:cz10secondaire.libre@cfwb.be)

➔ *COMMISSION CENTRALE*

**Président**

Arnaud CAMES

**Secrétaire**

Stéphanie HOBE  
Boulevard Léopold II, 44  
Bureau 1 E 136  
1080 Bruxelles  
02/413.20.63  
[ccsecondaire.libre@cfwb.be](mailto:ccsecondaire.libre@cfwb.be)

Si aucun membre de votre personnel non chargé de cours n'est mis en disponibilité, ni en perte partielle de charge, il convient de renvoyer le fichier ad-hoc avec la mention « Néant » dans la colonne prévue à cet effet.

**Tous les emplois vacants pour les fonctions du personnel non chargé de cours, qu'ils soient protégés ou non de la réaffectation, doivent être transmis aux Commissions zonales de gestion des emplois.**

Je vous remercie pour l'attention et le suivi que vous accorderez à la présente.

La Directrice générale,

**Lisa SALOMONOWICZ**